



Directives de sécurité pour la sécurité aquatique

« La perte par noyade d'un être cher est une douleur encore éprouvée bien trop souvent par des familles dans le monde. Chaque année près de 360.000 personnes meurent noyées, et plus de 90 % de ces décès ont lieu dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », déclare Margaret Chan, ancien directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. « Plus de la moitié des victimes ont moins de 25 ans; les enfants de moins de 5 ans sont les plus exposés et la noyade constitue la troisième cause de décès dans le monde chez ceux âgés de 5 à 14 ans. Malgré cela, la prévention de la noyade retient relativement peu l'attention et les ressources consacrées au problème restent bien modestes. »¹

En tant qu'encadrants, il est essentiel de toujours tenir compte de la sécurité de tous les participants à tout événement que vous organisez près d'un lac, d'une rivière, d'un étang ou de tout plan d'eau. Alors que vous projetez de faire un événement amusant pour que les gens puissent profiter des activités aquatiques, vous devez également envisager la possibilité d'un accident, voire d'une noyade. Préparez un plan d'action afin que tout le monde puisse profiter de cette belle journée.

Pratique de la sécurité près des étendues d'eau

Identifiez et évaluez le danger

- Faites une recherche pour obtenir des renseignements pertinents concernant le plan d'eau (rivière, lac, océan, puits, étang, etc.) tels que le type de vagues, la profondeur du point d'eau, les courants, la température, les cascades à proximité, et les antécédents de

noyades dans la zone. Méfiez-vous des pierres ou des trous dans l'eau qui pourraient être la cause de blessures. Pensez aux créatures qui vivent dans l'eau et faites une recherche pour savoir si elles sont nuisibles aux humains.

- Vérifiez les alentours pour vous assurer un accès clair à l'eau. Faites attention aux panneaux d'avertissement de la zone; ils sont là pour une bonne raison! Vérifiez si la zone est sujette aux inondations, car cela multiplie les risques d'accident. Assurez-vous qu'il n'y a pas de déversement d'eaux usées à proximité.

Faites votre possible pour contrôler et minimiser le danger

- Informez, s'il y a lieu, les autorités locales de vos projets. Selon l'emplacement, certaines municipalités peuvent vous demander de les informer sur vos projets. Elles peuvent avoir certaines exigences ou limitations quant au

¹ Prévention de la noyade : guide pratique. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2017. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.



type d'activités aquatiques envisagées. Elles peuvent exiger une assurance responsabilité civile ou une assurance tous risques, ou même vous fournir une liste des éléments à considérer en matière de santé et de sécurité, lors de la réalisation de votre activité. Il y a un avantage réel à tirer des informations glanées auprès des collectivités locales concernant les accidents survenus antérieurement et les meilleurs moyens d'éviter ces accidents.

- Songez aux avantages d'utiliser une plage, une piscine ou un autre endroit où se trouvent des sauveteurs, en particulier lorsque votre groupe comprend des enfants. Le fait de disposer de sauveteurs diplômés et connaisseurs de l'endroit peut s'avérer non seulement fondamental en cas d'urgence, mais peut aussi permettre de se faire signaler les dangers à éviter.
- Ayez toujours avec vous les équipements de sauvetage ou de protection adéquats. Il est nécessaire d'actualiser et de renouveler au préalable votre trousse de premiers soins. Par ailleurs, ayez des gilets de sauvetage et des bouées de sauvetage avec une corde, au cas où quelqu'un tomberait à l'eau et serait emporté par le courant. Vérifiez que tout le personnel d'encadrement et les accompagnateurs savent utiliser l'équipement que vous apportez.
- Assurez la formation du personnel d'encadrement. Cela devrait inclure les techniques de réanimation

cardio-respiratoire (RCR) et de premiers soins de base. La formation permet des premiers secours adéquats en cas d'urgence. Assurez-vous qu'il y a un nombre suffisant de personnes qualifiées pour surveiller celles qui sont dans l'eau et autour du point d'eau.

- Dans le cadre de votre plan d'urgence, assurez-vous que les numéros d'urgence sont à la vue de tous ou facilement accessibles. En cas d'urgence et selon le cas, prévenez le poste de secours ou alertez les services locaux d'urgences. Ayez les numéros de téléphone d'urgence de chaque participant à portée de main.

Assurez le suivi de la zone

- *Quelque chose a-t-il changé ? Y a-t-il de nouveaux risques à prendre en compte ?* Il est essentiel de continuer ce suivi pour assurer la prévention ou le traitement de tout risque possible avant qu'il prenne des proportions.
- Utilisez cette occasion pour « mettre à l'épreuve » votre plan d'action. *Faut-il l'améliorer ? Faut-il mettre en place une nouvelle action ?*
- Au fur et à mesure que vous créez et promouvez une culture de gestion des risques, ces étapes deviennent peu à peu un réflexe naturel. En suivant ces étapes, vous abordez de façon proactive la gestion des risques et vous contribuez à la création d'un environnement sécuritaire pour tous.



Vérifiez que tout le personnel d'encadrement et les accompagnateurs savent utiliser l'équipement que vous apportez.



Adventist Risk Management,® Inc. (ARM) s'implique dans la sécurité et le succès de votre ministère. Pour vous aider à protéger les personnes et les biens matériels qui sont au cœur de votre ministère, nous vous fournissons des ressources relatives à la gestion des risques. *Notre ministère est de protéger votre ministère.* Cherchez d'autres ressources sur AdventistRisk.org/About-Us. #ARMcares



DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE
1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG
TENEZ-VOUS INFORMÉ
ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS



Ce matériel contient des informations factuelles générales et ne doit en aucun cas être pris pour un conseil juridique spécifique concernant une question ou un sujet particulier. Si vous souhaitez connaître la façon dont une juridiction locale traite les circonstances particulières auxquelles vous pouvez être confronté, veuillez consulter votre avocat ou votre gestionnaire de risque local.